

Création d'un point de restauration

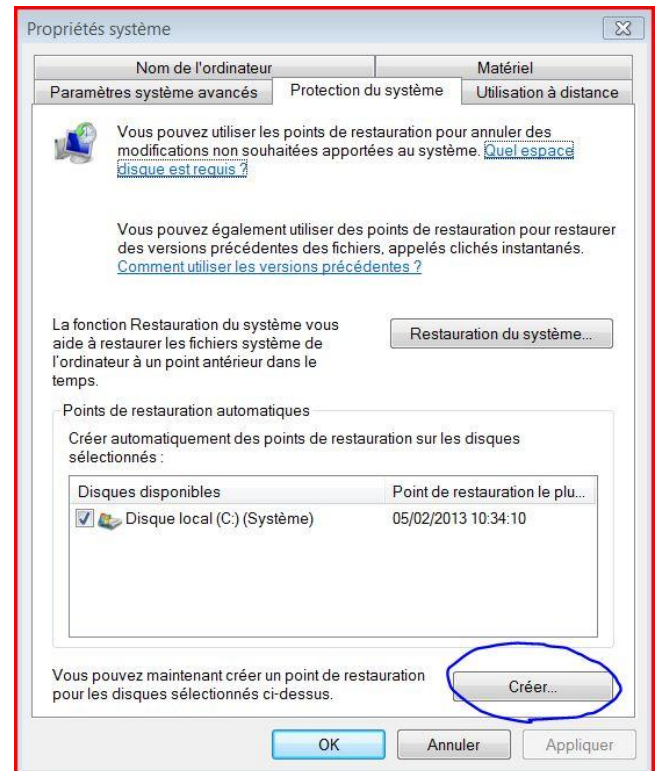
C'est une habitude qu'il faut prendre avant d'installer un nouveau logiciel ou effectuer une intervention dites à « risque minime ». Cette opération qui n'a aucune incidence sur vos fichiers, permet en cas de soucis de revenir à l'état antérieur de l'ordinateur.

Plusieurs moyens d'accéder à la création d'un point de restauration.

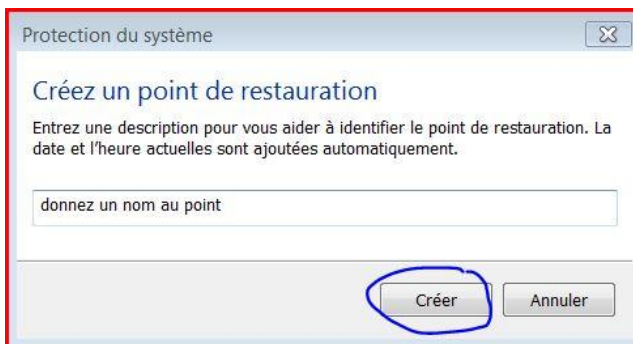
A noter que la « restauration » se fera par cette même fenêtre. Le système créant lui-même certains points de restauration lors de mises à jour par exemple.

Sous Seven : clic droit sur Ordinateur > Propriétés > Protection du système.

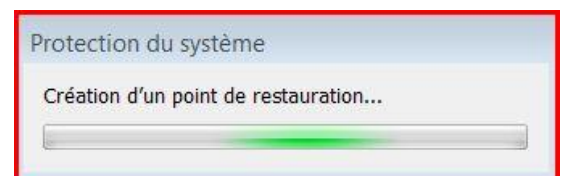
Cliquez sur Créer pour lancer l'outil de création de point de restauration.



Donnez un nom à votre point et cliquez sur « créer »



Laissez faire la création du point



Le point est créé. Cliquez sur OK

